

Vos élus



Daniel PAUL



Nathalie NAIL



Nadine LAHOUSSAINE



Dominique MUTEL



Jean-Louis JEGADEN



Valérie AUZOU



Myriam ARGENTIN



Pascal CRAMOISAN



le groupe des élus

**Le Havre à gauche**  
 Communiste Républicain Citoyen

Ensemble, riposter et construire

n°4 / Mars 2009

## 12 écoles fermées en 14 ans : Rufenacht va-t-il s'arrêter?

La situation de l'éducation au Havre est loin d'être brillante. Alors que les petites structures favorisent l'apprentissage des élèves en difficulté, ce ne sont pas moins de huit classes qui vont être fermées à la rentrée prochaine, contre seulement trois ouvertures. En ce qui concerne les RASED, la situation est catastrophique.

Face à cette politique de casse du service public de l'Éducation décidée par ses amis du gouvernement, que fait le Maire du Havre ? Il raye trois écoles de la carte en un seul Conseil Municipal, rien de moins ! Et l'autoritarisme ne s'arrête pas là : sans même attendre le Conseil Municipal, le Maire a fait paraître l'information dans Océanes. Curieuse façon de dialoguer.

### Ecole Marie Laurencin, Quartier de la Cité Chauvin

#### Extraits de l'intervention de Jean-Louis JEGADEN

Monsieur Rufenacht, la politique que vous conduisez est le résultat de votre mépris de la démocratie. Votre adjointe dit que la décision de fermer l'école Marie Laurencin a été prise « après information et dialogue avec les parents d'élèves » ? Dire cela, c'est se moquer du monde. Personne, hormis vos amis, ne justifie cette fermeture. Les habitants et les enseignants étaient contre ce projet. L'école Laurencin a été créée en 1994, et nous marquions ainsi à l'époque notre volonté de faire vivre ce quartier. Aujourd'hui, vous marquez votre volonté de le voir disparaître. D'autre part, des questions subsistent sur les conditions d'accueil des enfants à Georges Sand, et probablement qu'une partie des enfants seront redirigés vers un autre quartier.

### Ecole Henri Wallon, Quartier du Mont Gaillard

#### Extrait de l'intervention de Nathalie NAIL

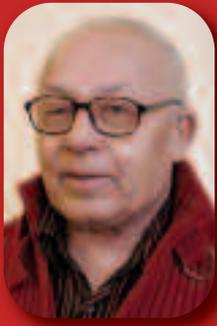
Je ne reviens pas sur les raisons qui poussent votre majorité à fermer des écoles, raisons qui sont purement comptables. Comment justifier au Mont Gaillard le regroupement de 13 classes de maternelles dans un même bâtiment de trois étages ? C'est injustifiable. Vous-même, Monsieur Le Maire, ne semblez pas convaincu du bienfait pour les élèves !

### Ecole Anatole France, Quartier de la Mare Rouge

#### Extrait de l'intervention de Dominique MUTEL

Monsieur le Maire, comment peut-on soutenir une volonté de rénovation des quartiers et de renouvellement lorsque dans le même temps vous fermez des écoles ? Vous répondez que ces fermetures sont justifiées par la baisse démographique : mais c'est votre politique qui est responsable de la baisse de la population havraise. Les loyers augmentent, la ville est livrée aux promoteurs immobiliers et les entreprises ferment : cela ne favorise pas l'arrivée de nouveaux habitants.

Les élus du groupe « Le Havre à gauche » ont voté contre les trois délibérations.



**Michel BUSSY** vient de décéder. Michel était candidat sur notre liste aux dernières élections,

après avoir été durant trois mandats conseiller municipal de notre Ville. Docker, rongé par l'amiante, il aura lutté deux fois contre ce produit éminemment dangereux : en lui tenant tête courageusement dans la maladie et en assumant des responsabilités importantes au sein de l'ADEVA pour aider les victimes de ce mal sournois dans la reconnaissance de leurs droits. Des centaines d'amis et de camarades de travail entouraient sa femme Thérèse et ses enfants lors de ses obsèques le 16 février. Le maire lui a rendu hommage lors du dernier conseil municipal.

## Scandale DEXIA ! (suite N°2)

Cette banque des collectivités locales, dont Antoine RUFENACHT est administrateur, est au bord du naufrage selon l'AFP. 3 milliards de pertes en 2008 malgré des sommes considérables injectées par l'Etat. Suppression de 900 emplois.

En ce début d'année, le maire du Havre n'en dit rien publiquement, mais autour de la table du Conseil d'Administration, il ne reste pas... sans voix.

## Logement social, c'est non !

Dans le quartier de l'Eure, la Ville vend un terrain de 409m<sup>2</sup> à l'Office public d'HLM «Alcéane» au prix de 210 000€.

Dans notre projet municipal, nous nous engageons à mettre «des terrains à bâtir à la disposition des organismes publics à des prix symboliques». On en est loin ! Aussi NATHALIE NAIL a-t-elle proposé, afin de contribuer à rendre accessibles des logements pour les familles à faibles ressources, que cette vente se fasse au prix symbolique de 1€. Le maire a refusé.

## La CODAH : Quelle voix au chapitre?

La communauté d'agglomération (CODAH) regroupe 17 communes avec et autour de notre ville. Elle exerce des compétences importantes : transports, eau, assainissement, ordures ménagères... Son budget dépasse maintenant celui de la ville.

En quelques années elle est devenue une collectivité locale de premier plan. Pourtant, par décision de Rufenacht, les élus havrais de l'opposition en sont exclus. Quel «démocrate» ! La loi cependant oblige les conseils municipaux des communes ainsi regroupées à prendre acte du budget propre à cette nouvelle collectivité. Sans plus !

Nadine LAHOUSSAINE a interpellé le maire du Havre car on ne peut s'en tenir là. «La taxe professionnelle (dont le produit fiscal est réservé à la CODAH) est menacée de disparaître... C'est un impôt qui responsabilise l'entreprise face à son lieu d'implantation et qui donne aux collectivités les moyens d'équipement utiles pour la vie économique».

D'autres questions se posent aussi à la CODAH dont le conseil municipal du Havre ne peut pas se désintéresser : par exemple : «limiter l'augmentation des tarifs des transports en commun par la mise en place de parkings de délestage... soutenir les familles en allégeant la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) dont la loi semble imposer l'évolution... la question du territoire (de la CODAH) et de son éventuelle extension» que le maire a évoquée publiquement. Et Nadine LAHOUSSAINE a conclu : «*Des questions majeures qui nécessitent une appropriation en conseil municipal et une appropriation démocratique avec les Havrais. Monsieur le Maire, à quand de tels débats en séance ?*»

Ebranlé par ces questions essentielles, Rufenacht n'a pas fermé le débat mais il est resté vague dans sa réponse que l'on pourrait résumer ainsi : » Rien tout de suite... On verra plus tard. »

**contact : 12, rue Michel Gautier - tel. 02 35 53 10 66**  
**lehavreagauche.crc@orange.fr**